



L'Ebre, Saragosse

Précurseur de la morale juive

Bahiya Ibn Paquda (1050-1120, Saragosse - Espagne)

Fils de Yossèf, Rabbènou Bahiya est un précurseur de la morale juive, qu'il expose dans son livre «Les Devoirs du Cœur».

L'ouvrage *Les devoirs du Cœur* est subdivisé en dix sections appelées, *Portes*, et a été écrit en arabe, la langue parlée en Espagne à cette époque. Il invite le fidèle à retrouver le pur amour de Dieu par la pratique d'une certaine ascèse et par la soumission à une discipline de tous les instants. Il y donne, pour la première fois, une théorie complète et systématique de la morale juive. Il exerce la fonction de Juge rabbinique à Saragosse. Pour lui, la droiture, l'humilité et la simplicité sont les conditions essentielles à l'accomplissement des préceptes divins.

La raison de la destruction de Jérusalem



Manuscrit des Devoirs du cœur, (Constantinople, 1550)

ספר חובות הלבבות שער ה - שער יחוד המעשה פרק ה

ואמרו: מפני מה חרבה ירושלים מפני שהעמידו דבריהם על דין תורה ולא עשו לפנים משורת הדין, ואמרו: אמר רב הונא כל העוסק בתורה בלבד דומה כמי שאין לו אלוה שנאמר: ימים רבים לישראל ללא אלהי אמת הא למדת שאין אלהי אמת אלא בתורה ובגמילות חסדים. ואמר אחד מן החסידים: מי שאין לו תוספת, אין לו חובה, ואין התוספת מתקבלת עד שתפרע החובה. וכבר התירו לנו וחיבו אותנו להתנהג בתוספת המצוות, כמו שאמרו: מוסיפין מחול על הקודש, והתוספת בצום ובתפלה ובצדקה.

Les devoirs du cœur, 5^{ème} porte («l'unicité de l'action»), chapitre 5

Les sages ont enseigné : pourquoi Jérusalem fut détruite ? Parce qu'ils se tinrent à la loi stricte et n'allèrent pas au-delà. Ils apportèrent comme preuve l'enseignement de Rav Houna selon lequel, celui qui ne s'occupe que de l'étude de la Torah ressemble à une personne qui n'a pas de Dieu, comme il est dit : «*Et de nombreux jours se sont écoulés, sans Dieu de vérité...*» De ce verset, tu apprends qu'on ne peut proclamer l'attachement à un Dieu de vérité qu'en s'occupant de Torah et de charité. (...) Ainsi, il nous a été autorisé et même obligé de prendre l'habitude de faire des rajouts aux commandements, comme ajouter du temps au jour du shabbat, ou d'allonger les jeûnes, les prières et l'aumône.

Source : traduction d'Aaron Laskar
http://www.rabbinat.qc.ca/nsite/biographies/bio_bbb.htm